

**DÉLIBÉRATION N°2022-23_112
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 4 juillet 2023

5 – Affaires financières

Point n°5.5 « Campus sports : modification des tarifs d'inscriptions et création de tarifs différenciés étudiants/personnels »

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 15 Membres représentés : 7 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la grille d'actualisation des tarifs d'inscription CAMPUS SPORT, présentée.

Besançon, le 11 juillet 2023

Pour la présidente et par délégation

Le directeur général des services



Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 5.5.1 : Grille d'actualisation des tarifs d'inscription

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités

Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté



Actualisation des tarifs inscriptions



ETUDIANTS		PERSONNELS	
UFC	Gratuit	UFC ou hébergés	30€
ENSMM	Gratuit	CROUS-COMUE	30€
BTS	50€		
Autre université avec convention	GRATUIT		
Autre université sans convention	50€		
Autre établissement avec convention	95€		

Évènements	Etudiants	Personnels
Stages forme et nature	60€	90€
Stage ski WE ALPIN	160€	195€
STAGE SKI WE NORDIQUE	75€	100€
Ski journée	40€	60€
Nuit	5€	5€